

BLESLE: Le conseil municipal s'est réuni le 28 février 2014 en présence de tous les conseillers à l'exception de Mme Isabelle Le Garrec et M. Jean-Paul Renard, excusés, et de Mmes Jeanne-Marie Pothier et Stéphanie Granet, excusées et ayant respectivement donné pouvoir à MM. Pascal Gibelin et Patrice Douix.

### **Comptes de gestion et comptes administratifs 2013**

Hors la présence du maire, le conseil approuve les comptes administratifs 2013.

### **Droit de préemption**

Le bien cadastré F 1299 est laissé libre à la vente.

### **Tenue bureau de vote**

L'organisation du bureau de vote est discutée en séance.

### **Questions diverses**

Le conseil délibère d'accepter un don de 3000 €

Le conseil approuve le versement d'une subvention de 830 € pour la façade du bien cadastré G 192.